INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'école BEAU-SÉJOUR
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS** **ÉCOLE BEAU-SÉJOUR** **Procès-verbal de l'assemblée générale de parents tenue le 8 septembre 2022 à 19 h 45 au gymnase de l'école Beau-Séjour Nord.** **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 50** **2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ** La présidente sortante, Dalia Ramy, accueille les parents et explique brièvement le rôle du CÉ. **3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE** La directrice de l'école, Mme Haouili, accueille les parents et leur souhaite la bienvenue. **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** Il est proposé par M.Jean-Baptiste Latouff, parent, et adopté par Mme Véronique Bleau, parent : QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé. **AG # 22-23-01** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. **5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2021** Il est proposé par M. Jean-Baptiste Latouff, parent, et adopté par Mme Véronique Bleau, parent : QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 9 septembre 2021 soit adopté tel que déposé. **AG # 22-23-02** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU PRÉSIDENT	Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'école BEAU-SÉJOUR
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**6.PARTICIPATION PARENTALE** La directrice Mme Haouili accompagnée de la présidente sortante, Mme Ramy, présentent les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'école : ➢ Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ; ➢ Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS ; ➢ Informations sur le rôle du Comité de parents ; ➢ Informations sur le rôle de l'Organisme de participation des parents ; **7.PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La présidente sortante du Conseil d'établissement, Mme Ramy, présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Les rôles des membres du C.É sont également expliqués. **8. ÉLECTION** **8.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION** Il est proposé par Mme Ramy, présidente sortante, et adopté par Mme Inaam Tlijani: QUE la directrice Mme Haouili, préside les élections aux différents postes de représentants des parents. **AG # 22-23-03** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. **8.2 NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION** Il est proposé par Mme Haouili, directrice, et adopté par Mme Ramy, parent: QUE Caroline Cloutier, directrice adjointe par intérim, agisse comme secrétaire aux élections aux différents postes de représentants des parents. **AG # 22-23-04** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INITIALES DU PRÉSIDENT INITIALES DE LA DIRECTRICE	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
N° de la résolution ou annotation	**8.3 ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La présidente d'élections informe qu'il y a 4 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école. ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants, ATTENDU les résultats du vote tenu; Il est proposé par Mme Haouili, directrice de l'école, et résolu : QUE les personnes suivantes soient élues aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 2 ans, savoir : ➢ Angelina Raimondo ➢ Samir Dadci ➢ Amira Beghdadi ➢ Dalia Ramy
AG # 22-23-05	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
	8.4 ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT La présidente d'élections informe qu'il y a des poste(s) vacant(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement de l'école. ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents au sein du Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an; Il est proposé par Mme Haouili, directrice de l'école, et résolu : QUE la/les personne(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants des parents au Conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir : ➢ Catherine Ian ➢ Inaam Tlijani
AG # 22-23-06	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N° de la résolution ou annotation	
	8.5 ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire; ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au comité de parent du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an. Il est proposé par Mme Haouili, directrice de l'école, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme délégué au Comité de parents du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, savoir : ➢ Dalia Ramy
AG # 22-23-07	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
	8.6 ÉLECTION DU SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys ATTENDU QU'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an ATTENDU QU'aucun parent ne s'est présenté pour agir comme substitut; Il est proposé par Mme Haouili, directrice de l'école, et résolu : QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys pour une durée de 1 an, savoir : ➢ Aucun substitut
AG # 22-23-08	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

INITIALES DU PRÉSIDENT	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS : ÉLECTION DES MEMBRES** Il est proposé par Mme Haouili et résolu : QUE les personnes suivantes soient élues membres de l'Organisme de participation de parents pour une durée de 1 an, savoir : ➢ Jihane Chahla ➢ Djourha Brunache ➢ Angelina Raimondo ➢ Georgia Sarganis
AG # 22-23-09	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. **10. INFORMATION DE LA DIRECTION (SUJETS D'ACTUALITÉ)** Mme Haouili, directrice de l'école, informe les personnes présentes: • Organisation scolaire: 480 élèves répartis en trois classes par niveau et 6 classes adaptées (TSA); • Mesures sanitaires : 2 récréations et lavage des mains; • SPE au Sud ; plus d'activités cette année; • Continuité du SCP (Soutien au comportement positif) à l'édifice Sud : on voit de beau progrès; • Sorties lors des journées pédagogiques au SDG; • Formation continue et accompagnement pour le SDG Nord et Sud; • Refonte du projet éducatif (2023-2027)

INITIALES DU PRÉSIDENT	**Procès-verbal** **De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS** **de l'école BEAU-SÉJOUR**
INITIALES DE LA DIRECTRICE	
N° de la résolution ou annotation	**11. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** La directrice de l'école informe l'Assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 22 septembre 2022, 18h30, en présentiel. **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20h50** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Haouili et résolu : QUE la séance soit levée. **AG # 22-23-10** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. **(Signature)** **La directrice (présidente d'Assemblée)** **(Signature)** **La présidente sortante du CÉ**